



Engin sortant le bois de la parcelle.

L'exploitation forestière est la première étape de transformation et de valorisation de la production forestière. Elle comprend l'ensemble des opérations techniques et commerciales permettant la récolte des bois.

## A quoi ça sert ?

L'exploitation forestière répond à plusieurs objectifs :

- **silvicole** : elle permet le renouvellement des peuplements (coupes de régénération...) et la croissance des arbres d'avenir (coupes d'éclaircie) ;
- **économique** : elle assure une rentrée financière pour le propriétaire et un approvisionnement de la filière ;
- **sanitaire** : elle permet de garder le meilleur état sanitaire possible de la forêt ;
- **environnemental et social** : elle contribue à la préservation de la biodiversité, la protection des sols, l'accueil du public et la gestion du paysage.

# Exploitation forestière



## Exploitation forestière



Phase d'exploitation.



Cubage des arbres.

## Pour un résultat de qualité

L'organisation rigoureuse permet de garantir la sécurité et la qualité du travail :

- rédaction si besoin d'un plan de prévention, d'une déclaration d'intention de travaux, contrôle des équipements de sécurité, câblage en bordure de route ou d'ouvrage.

L'exploitation doit respecter la régénération, les sols, l'eau, les vestiges historiques... Pour cela, diverses techniques peuvent être mises en œuvre :

- démontage, câblage, cloisonnements, ouvrages de franchissement de cours d'eau, traversées de cours d'eau...

Des actions complémentaires peuvent être menées :

- rangement des branches, tri des bois sur place.

## Comment la mettre en œuvre ?

L'exploitation forestière est un processus de production. Elle est composée d'une succession de travaux répartis en trois grands groupes :

- le bûcheronnage (abattage et façonnage des arbres) ;
- la vidange des bois (évacuation, stockage en bord de route) ;
- le travail sur une aire de dépôt (découpe, tri, traitement de préservation).

Diverses tâches optionnelles ou annexes peuvent être réalisées :

- estimation des quantités de bois par qualité pour une meilleure vente (cubage et classement) ;
- traitement des produits non valorisés (les rémanents) ;
- démontage et/ou câblage des arbres dans des conditions d'exploitation particulières.

### Les outils utilisés pour ces opérations sont :

tronçonneuse ou machine de bûcheronnage, porteur ou débusqueur (tracteur forestier), câble long ou câble mât, voire cheval et petite mécanisation.

## Meilleure période de réalisation

L'exploitation peut être réalisée :

- toute l'année pour les résineux (en prenant garde aux risques sanitaires) ;
- très généralement hors feuille et avant la montée de sève pour les feuillus.

En cas de sols fragiles, la vidange du bois peut être conseillée lors des périodes sèches ou de gel ou en utilisant des matériels plus légers (petite mécanisation).

## Les recommandations ONF

- L'existence préalable de cloisonnements d'exploitation permet de limiter les dégâts au sol et à la régénération.
- L'analyse technique préalable du travail à réaliser est essentielle pour optimiser le chantier et garantir la sécurité des différents intervenants et des personnes extérieures au chantier.
- Veiller à la conformité avec les documents d'objectifs Natura 2000, les réglementations locales et la loi sur l'eau.